Septembre 2009 n° 51

SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX

Le Saint Germ'infos

Le mot du Maire

Cet été, le centre de loisirs Saint Jean / Saint Germain a accueilli 83 enfants. Un service en perpétuel amélioration pour être à la hauteur de vos attentes.
Depuis septembre, la rentrée scolaire a animé notre village avec le va et vient des parents. Le nombre d'enfants inscrits à l'école est toujours croissant puisqu'il atteint 177 élèves.
Pour répondre à cette évolution, nous avons créé un poste d'animateur. Monsieur Grégory Bélliard assure la responsabilité au niveau garderie, des mercredis loisirs et de l'animation du midi.
Notre centre bourg se trouve maintenant limité à 30 km/heure, là aussi pour assurer la sécurité des piétons et des automobilistes. Une rue très utilisée par les germinoises et germinois. Pensons à nos enfants !

Notre boulangerie " La Petite Germinoise " a de nouveaux propriétaires. Meryl et Grégory Mézière ont repris le fond de commerce depuis le 7 septembre. Pour leur première installation je leur souhaite une bonne réussite.

Notre eau a eue une mauvaise odeur pendant 4 jours. Les écourues ne sont pas étrangères à ce phénomène, puisqu'il a fallu augmenter le niveau d'eau pour la station de Laval, ce qui a provoqué des remous. Malgré tout, les analyses immédiates ont prouvé que l'eau demeurait potable. Dans le cas contraire une information aurait été diffusée par les médias (radio) ainsi qu'aux mairies concernées.

Les Virades de l'Espoir ont connu un beau succès. Je remercie les bénévoles qui ont contribué à cette réussite mais également chacun de vous qui par vos participations ou dons, avez fait de cette journée une belle réussite. A poursuivre.

Marcel BLANCHET

Etat - Civil

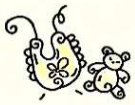

Naissances

Enzo GOULEVANT	13, rue des 3 Croix	02 août
Perrine CLAVREUL	Les Bas Poiriers	16 août

Mariages

Michel LEBRETON & Sonia FOUCHER La Grande Bellangerie	29 août
Mickaël FONTAINE & Angélique MOTTIER 17 rue de la Châtaigneraie	29 août

DATES A RETENIR :

10 octobre : Loto de l'école
12 octobre : Concours de belote du Club de la Bonne Humeur
24 octobre : Bourse aux vêtements(Familles Rurales)
25 octobre : Repas annuel du CCAS
7 novembre : Soirée couscous du Comité des Fêtes
28 novembre : Bourse aux jouets (Familles Rurales)
05 décembre : Marché de Noël (Comité des Fêtes)

PORTES OUVERTES

Fleurs des Champs - chambres d'hôtes -
Dimanche 18 octobre de 10h à 18h à « **L'Hommeau** »
Une dégustation de confitures vous y attend...
Jean-Claude et Thérèse GÉHANNIN – 02.43.01.18.41

Un nouveau correspondant au
COURRIER DE LA MAYENNE
Daniel BUSSON est à votre service au :

06.74.66.96.22 ou mail : daniel.busson@wanadoo.fr

Résultats du Concours des maisons Fleuries

Maison avec jardin très visible de la rue :
1- Mr et Mme Dominique VIEL 4 rue des Lilas
2- Mr et Mme Michel DUCHESNE 22 rue des Lilas

Décor floral sur la voie publique :
1- Mme Germaine HAUTBOIS 9 Impasse de Vent

Balcons, terrasses, cours, jardinets
1- Mr et Mme Alain SAUZET 10 place des Tilleuls
2- Mme Adèle DANEAU 15 Impasse de Vent

APEL & OGEC

Septembre est signe de rentrée et oui voilà déjà quelques jours que nos enfants ont repris le chemin de l'école. Cette année, 178 élèves (soit 106 familles) se répartissent dans les 7 classes que compte l'école. Une nouvelle enseignante, Mme Myriam Tesson a rejoint l'équipe enseignante (suite au départ de Mme Nadège Boursin pour Changé) et a en charge les CE1-CE2. Mme Sylvie Morineau, directrice, enseigne auprès des CP-CE 1, aux côtés de Mme Chemin, en classe de CE 2 –CM1 (à ¾ temps), Mme Lydie Lecherbonnier, en classe de CM1-CM2 et Mme Muriel Clavreul assistée de Mme Isabelle Dubois en classe de Grande Section-CP. Les autres maternelles sont pris en charge par Mme Vannier assistée de Mme Anne-Marie Gaillard pour la Petite Section et Mme Françoise Pétrissans assisté de Mme Antoinette Georget pour la Moyenne Section.

A la rentrée, les enfants ont eu le plaisir de découvrir une cour décorée de marelles colorées, de couloirs d'athlétisme et de différents tracés et parcours propices à des exercices de motricité. Toutes ces œuvres ont été réalisées au cours de l'été par les membres des associations de l'école et par des parents volontaires. Que toutes ces personnes soient remerciées pour le temps passé sur ce projet.

A noter dans vos agendas les prochaines dates importantes pour l'école : l'assemblée générale APEL/OGEC qui est fixée au vendredi 2 octobre à 20h30 et le loto organisé par l'OGEC le samedi 10 octobre à partir de 20h00 à la salle des fêtes de St Germain. Venez nombreux....

Odile GEORGET Patricia RENARD

U.S.S.G.

Les vacances sont finies. Une nouvelle saison commence.
Les entrainements sont repris depuis le 21 Juillet suivis par une dizaine de joueurs assidus.
Le club compte 88 licenciés, répartis sur différentes catégories. JEUNES- SENIORS – VETERANS -,
2 départs + 1 arrêt contre 5 nouveaux arrivants.
Pour les séniors, on note la venue de Christophe Roussel dans le staff et qui fait parti également de la commission Jeunes.
Grégory Périchet –Eric Guérin et Jean-Louis Georget restent en place pour l'équipe A et B
Thierry Barbé pour les vétérans ; Patrick Renard – Arnaud Proust – Stéphane Bourdier pour les Jeunes.
L'objectif du club : les premiers rôles pour l'équipe A et le maintien pour l'équipe B qui vient d'accéder à la 4e division. Nous suivrons avec attention le championnat des U 13 qui est l'avenir de notre club ainsi que les deux joueurs qui jouent à Louverné en U15.

A bientôt.
Bernard GUILLET

2AJ

Le foyer des jeunes (2AJ) de saint Germain a accompagné David Meslier lors du Rallye Cross de Chatillon sur Colmont les 19 et 20 septembre.
12 jeunes étaient présents tout le week end pour l'encourager et découvrir toute son équipe.
Ils avaient précédemment réalisés diverses banderoles pour encourager David. Notre coureur Germinois est resté très disponible auprès des jeunes en les accueillant dans son stand et en leur faisant admirer sa nouvelle voiture. Le foyer des jeunes remercie vivement David, sa famille et son équipe pour leur accueil, mais aussi tous les adultes qui les ont accompagnés au cours de ce week end.
Le 26 septembre le foyer a participé aux virades de l'espoir en réalisant le lavage de voitures. Environ 35 voitures ont été lavées au cours de la journée.

Prochain rendez-vous :

Activités pendant les vacances de la Toussaint encadrées par Grégory Belliard, le nouvel animateur jeunesse, avec notamment la participation à une course de karting.

COMITÉ DES FÊTES

Le samedi 07 novembre 2009, le comité organise une soirée couscous à la salle des fêtes. Des cartes seront en vente par les membres et dans les commerces.
Animation disco mobile *FIETA DANCE*

Une première à St Germain un *marché de Noël* le samedi 5 décembre 2009 a partir de 14h 30 jusqu'à 21h dans la rue de l'église . Des commerçants seront là pour présenter leurs produits.
Venez nombreux.

FAMILLES RURALES

Scrapbooking
Finies les photos entassées dans les boîtes, avec le scrapbooking, les photos reprennent vie et sont mises en valeur avec des albums, des papiers fantaisies, des fleurs, des boutons, des brads ....
Le scrapbooking Jeunes a redémarré sa saison avec un atelier qui a rencontré un vif succès : débutantes et initiés ont découpé, collé, imaginé la mise en page ....
Viens nous rejoindre le 1er samedi de chaque mois : inscription auprès de Catherine au 02.43.01.66.40

Les Adultes, quant à eux, pourront scrapper tous les lundis soir à partir de 20h30 : inscription auprès de Bérengère au 06.63.10.01.19

Modern'Jazz
Notre saison de danse Modern'jazz a repris, et "quelle reprise" !
Plus de 15 nouveaux élèves ont grossis notre troupe cette année. Petits et grands forment un groupe de 67 danseurs et danseuses.
Les inscriptions sont closes, à part pour le groupe ados où il reste encore quelques places.

Forum des Associations
Plus de 70% des inscriptions aux activités ont eu lieu lors du 1er Forum des Associations. Cela a également été l'occasion de nous faire connaître, de montrer notre dynamisme et notre joie de vivre au sein de notre association. Au cours de cette journée, nous avons pu, également recenser plusieurs personnes intéressées par l'œnologie.
Le 1er atelier aura lieu fin oct/début nov., à suivre...

Autres Activités
Gym, l'Art Floral, Ateliers Créatifs ont repris, avec cependant une baisse notable des effectifs pour la gym. Si vous êtes intéressé cela est toujours possible de s'inscrire.

Dates à retenir :

24 oct. : vide-armoire vêtements
28 nov. : vide-grenier spécial jouets
Contact : Manuella ☎ 02.43.66.89.48 / 06.64.29.17.18

Pour tout renseignement contacter
Angélique COIFARD au 02.43.37.84.41

Catherine, Annick et Thierry

Communiqué de la Communauté des Brigades de Gendarmerie de PORT BRILLET

PRESCRIPTIONS RELATIVES A L'AFFICHAGE DES PRE ENSEIGNES SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATIONS ROUTIERES.

Chacun a le droit d'exprimer et de diffuser des informations et idées qu'elle qu'en soit la nature, par le moyen de pré enseignes conformément aux lois en vigueur.
A ce titre , un petit rappel sur les modalités d'affichages semble nécessaire aux vues, ces derniers temps, du « fleurissement » de nombreuses pré enseignes diverses et variées sur les panneaux de signalisations routières .
Ces surcharges de publicité peuvent engendrer, pour les automobilistes et usagers de la route, des erreurs d'appréciations et une mauvaise lecture des indications du panneau de signalisation, pouvant dans certains cas s'avérer préjudiciable en terme de sécurité.
Ce présent communiqué fixe les principes de mise en place des pré enseignes sur le domaine public ainsi que les textes législatifs réprimant les abus.

Définition d'une enseigne ou pré enseigne temporaire:
Sont considérés comme temporaires les enseignes et pré enseignes liées à :
– Des manifestations exceptionnelles ou culturelles ou touristiques de moins de 3 mois.
– Des opérations immobilières, des signalements de travaux publics, et des enseignes pour la location ou la vente de fonds de commerce.
– Textes réglementaires:
Le Code de la Route, en ses articles R.418-1 à R.418-9
Le Code de l'environnement, en ses articles R.581-1 – R.581-3

CE QUE DIT LA LOI...
Obligations sur la forme:
Dans l'intérêt de la circulation routière, sont interdites les pré enseignes :
- Comportant une indication de localité complétée soit par une flèche ou une distance kilométrique.
- Comportant une reproduction d'un signal routier réglementaire ou d'un schéma de pré signalisation.
- Pouvant, par leur forme, leurs couleurs, leur texte, leurs symboles, leurs dimensions ou leur emplacement, être confondus avec les signaux réglementaires.
- Présentant une forme triangulaire à fond blanc ou jaune, circulaire à fond rouge ou jaune, octogonaux à fond rouge, carrés à fond blanc ou jaune s'ils sont disposés en pointe.
Obligations sur les emplacements :
Il est interdit d'apposer des affiches ou pré enseignes sur les signaux réglementaires et leurs supports ainsi que sur tous autres équipements intéressant la circulation routière.
Il est interdit d installer des affiches et pré enseignes aux endroits qui sont de nature, soit à réduite la visibilité ou l'efficacité des signaux réglementaires.
Les pré enseignes doivent être retirées une semaine au plus tard après la fin de la manifestation ou de l'opération.
Obligations sur le nombre de pré enseignes présentes par agglomération:
L'affichage des pré enseignes est admis par dérogation hors agglomérations et dans les agglomérations de moins de 10.000 habitants sous forme de portatifs spéciaux de 1m x 1.50 m (taille maximum), leur nombre est limité à 4 panneaux dans un rayon de 5 KM.

REPRESSION DES ABUS CONSTATÉS
Le fait de contrevenir aux dispositions dictées ci-dessus est passible d'une amende de 5ème classe (amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros et 3000 euros en récidive) - (cf. art. R.418-9 du Code de la route). L'autorité investit d'un pouvoir de police compétent peut en outre ordonner la suppression et la remise en état des lieux, à la charge des organisateurs de la manifestation.
En cas d accident de la circulation routière du, par son conducteur, à une mauvaise compréhension d'un panneau de signalisation, par le fait qu'une pré enseigne y était apposée, il est possible que la responsabilité pénale de l'organisateur de la manifestation soit engagée.

Figures Locales

Construire l'avenir

Grégory à 20 ans, Meryl un peu moins, mais tous les deux ont une belle envie de réussir le beau challenge qu'ils se sont fixé : faire plaisir à la clientèle en proposant des produits nouveaux et des semaines d'exception de temps à autres sur des thèmes particuliers. Au travail dès 2h30 le dimanche Grégory est très heureux de se lever de bonne heure pour honorer ses commandes. Depuis cinq ans et demi dans le métier de boulanger pâtissier, Grégory a plus d'un tour dans son fournil. Outre ses talents de boulanger et fort de son BEP de pâtissier, glacier chocolatier et confiseur, il se fera un plaisir de nous surprendre par le régal de ses mets. Natif de Cigné près d'Ambrières les Vallées où il a commencé son apprentissage avant de poursuivre celui-ci à Château-Gontier puis Gorron. Tiens Gorron, c'est là qu'est née Méryl qui avec son BEP de ventes ne pense qu'à la satisfaction de la clientèle !
Et si nous les aidions à construire leur avenir avec nos encouragements !

Notre animateur jeunesse

Gregory Belliard, 36 ans fait parti du personnel communal depuis le 1er septembre dernier en tant qu'animateur de nos jeunes. Né à Ernée, il y a passé sa jeunesse avant de rejoindre Laval afin d'y poursuivre ses études. Homme hétéroclite, il est passionné de création. Que ce soit création artistique ou manuelle. Auteur compositeur de musique, il fait parti d'un groupe. Depuis peu à Saint Germain le Fouilloux, Grégory apprécie l'accueil reçu des germinois qu'il rencontre à la garderie matin et soir. Le midi il prend en charge les enfants par demi-groupe pour le plus grand plaisir des écoliers fréquentant le restaurant scolaire. Animateur BAFA depuis l'âge de 17 ans, sa carte de visite est illustrée de nombreuses activités dans le domaine d'animation sur des sites différents : Laval, Toulouse, Ernée. Sa mission à Saint Germain le Fouilloux il la voit comme une possibilité de transmission de son savoir, de son savoir faire, de la nécessité de la découverte (Grégory est encore sous le charme de la découverte de Quifeu) . Lors des mercredis loisirs ou avec les jeunes des 2 AJ pendant les vacances, il souhaite proposer des activités outre celles déjà décrites plus haut, la découverte de la nature, la culture les visites, activités piscine ou cuisine, il sait tout faire et à envie de partager. Ne lui parlez pas de sport, il en a fait comme handballeur de haut niveau.
Malgré tout Grégory est pressé d'être en 2010 puisque Béatrice donnera un petit frère ou une petite sœur à Kenny.

FIL ROUGE ....suite & fin

Quels sont ces endroits et d'où sont-ils pris ?